

1. *Débitrice:* **Concept Kdo Sàrl**, route de l'Industrie 58,
1030 Bussigny-Lausanne
2. *Sursis concordataire prolongé le:* 08.08.2006
3. *Sursis concordataire prolongé jusqu'au:* 10.02.2007
4. *Remarques:* Par décision du 8 août 2006, communiquée le
11 août 2006, la Présidente du Tribunal d'arrondissement de
La Côte prolonge le sursis concordataire accordé à la société
Concept Kdo Sàrl, représentée par M. Jacques Lauber, agent
d'affaires breveté, et fixe une nouvelle audience au mardi 6
février 2007, à 9 heures.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(03509934)